

Valence, le 1er octobre 2026,

Madame la Préfète,

Depuis plusieurs jours, des lycéennes et des lycéens se mobilisent en Drôme. Ils demandent des moyens pour étudier, des enseignants et des personnels en nombre suffisant, de meilleures conditions d'études. Ils contestent *Parcoursup* et le tri qu'il organise à l'entrée de l'enseignement supérieur.

Ils demandent des moyens. On leur répond par la police.

Nous ne pouvons pas l'accepter. Interpellations, gardes à vue, interventions policières aux abords des lycées : la réponse apportée à une jeunesse qui se mobilise est particulièrement préoccupante. Selon nos informations, une lycéenne aurait dû être conduite à l'hôpital !

Nous ne confondons pas mobilisation et incidents. Les violences peuvent et doivent être condamnées lorsqu'elles existent. Mais elles ne peuvent justifier que l'on traite des lycéens mobilisés comme un problème d'ordre public.

Car enfin, de quoi parle-t-on ? De jeunes qui voient leurs classes surchargées, des enseignants absents non remplacés, des personnels manquants et leurs conditions d'études se dégrader. De jeunes à qui l'on demande de construire leur avenir dans un système où le manque de places dans l'enseignement supérieur conduit *Parcoursup* à sélectionner plutôt qu'à garantir à chacune et chacun la possibilité de poursuivre les études de son choix.

Leur colère ne tombe pas du ciel.

Quand une jeunesse se mobilise, la responsabilité de l'État n'est pas de la faire taire. Elle est de l'écouter.

Nous vous demandons donc clairement que cessent les interventions policières disproportionnées à l'encontre des lycéennes et lycéens mobilisés et que les consignes données aux forces de l'ordre en Gironde privilégient l'apaisement et le respect du droit de manifester.

Nous vous demandons également de faire toute la lumière sur les interpellations et gardes à vues. On ne répond pas au manque de profs par des policiers. On ne répond pas à *Parcoursup* par des gardes à vue. On ne répond pas à la jeunesse par la répression. La jeunesse a le droit de revendiquer, de s'organiser et de manifester. Elle doit pouvoir le faire librement.

Nous attendons de l'État qu'il garantisse ce droit.

Jean-Marc Durand
Secrétaire départemental.



Parti communiste Français, Fédération de la Drôme
10 rue Servan 26000 Valence
04 75 42 71 68
federation@drôme.pcf.fr